



Conflit au sujet d'un crédit renouvelable

Par **qristian**, le **04/03/2019** à **10:15**

Bonjour, j'ai contracté un crédit renouvelable chez Cofidis. Pas problème pendant un an, disponibilités toujours accordées, mes paiements toujours honoré. Sans aucune raison apparente, Cofidis a cessé de m'accorder mes disponibilité. Je précise que ce crédit était monté pour un séjour humanitaire en Afrique. Sans ce mot RENOUEVABLE Cofidis n'avait aucun intérêt pour moi. Après de multiples mails, ils ne m'ont jamais donné de réponse. J'ai donc fait opposition aux prélèvements. Je ne peux financer mon action et payer Cofidis, qui a modifié unilatéralement son contrat. Je rentre en France dans quelques mois et je tiens à éclaircir cette affaire. Je suis un emprunteur responsable, je signe un contrat en toute connaissance de cause et ne veux pas me faire manipuler comme une "girouette". Un contrat engage les deux parties! quels conseils pourriez vous me donner, car je pense avoir été pénalisé par le non respect du contrat de la part de Cofidis. Un emprunteur n'est pas une personne diminuée, pas plus que le prêteur une personne supérieure.